

Les Activités de Réflexion Grammaticale au cycle 2

Ce document est issu d'un travail de réflexions croisées avec le groupe maîtrise de la langue sur l'Académie de Besançon mené depuis plusieurs années. Il prend appui sur les programmes à appliquer à la rentrée 2025 en France.

(BO n°41 du 31 octobre 2024 pour le cycle 1 et le cycle 2 et BO n°16 du 17 avril 2025 pour le cycle 3).

Objectif : donner des repères et des pistes pédagogiques pour mettre en œuvre des activités de réflexion grammaticale (nommées ARG) qui s'intègrent dans une stratégie générale d'enseignement de la langue (dimension orthographique et grammaticale).

Préalable et fondements didactiques en ce qui concerne l'enseignement de la langue à l'école. Aujourd'hui, il existe un consensus dans le monde francophone sur les finalités de l'étude de la langue que l'on peut définir ainsi :

L'étude de la langue au service de compétences en lecture et écriture	L'étude de la langue comme objet d'étude à part entière (comprendre son fonctionnement)	L'étude de la langue comme accès aux langues secondes
---	---	---

L'enseignement de la grammaire (au sens large qui renvoie à la langue) peut être défini de la manière suivante :

La grammaire, à l'école, vise à décrire et conceptualiser les règles effectives d'organisation d'une langue et la finalité de cet enseignement serait l'élaboration de notions, de règles explicites pour aboutir à une conception des apprenants claire pour mieux lire et écrire (Bronckart, 2015).

D'autres auteurs définissent cette grammaire à enseigner de cette manière :

La grammaire s'intéresse aux codes linguistiques et permet de comprendre le fonctionnement d'une langue mais en intégrant les règles d'utilisation de la langue avec ses codes sociaux en rapport avec le langage et en appui sur les usages réels de cette langue (Sautot, Lepoivre-Duc, 2010 : 18).

Enfin, la recherche en didactique apporte des éléments importants sur la question de l'enseignement de la langue dans le cadre scolaire. Voici quelques pistes intéressantes à partager avec les collègues car cela ouvre des pratiques à engager et des postures à mettre en œuvre pour rendre plus efficace l'enseignement de la langue :

- ***Engager les élèves dans des activités réflexives*** (construire une posture de questionnement de la langue)
- ***Favoriser les interactions*** et mobiliser des outils efficaces (dont la commutation) pour analyser
- Articuler une pratique raisonnée de la langue en contexte d'écriture et des activités hors contexte pour étudier la langue en tant que système
- Poser un consensus sur des notions-noyaux efficaces pour écrire (*stabiliser les savoirs à enseigner, une terminologie rénovée cohérente resserrée, au service de la langue et proposer une progression*)
- ***Mettre en place un enseignement explicite*** (explicitation du pourquoi et du comment)

La rentrée 2025 pour les cycles 1, 2 et 3, des nouveaux textes institutionnels sont édités. Pour les cycles 2 & 3, l'enseignement du français se décline selon différentes entrées dont une entrée intitulée *Grammaire et orthographe* (BO n°41 du 31 octobre 2024 pour le cycle 2) et *Grammaire et orthographe*

grammaticale (BO n°16 du 17 avril 2025 pour le cycle 3). La présentation de cette entrée avance des principes qui vont servir d'appui pour les ARG.

BO n°41 du 31 octobre 2024	BO n°16 du 17 avril 2025
<p>La grammaire est un enseignement au service de l'oral, de la lecture et de l'écriture. [...]</p> <p>Dans cette perspective, la grammaire doit être nécessairement un enseignement autonome, régulier, explicite et progressif. (page 19)</p>	<p>Au cycle 3, la grammaire demeure un enseignement au service des cinq activités langagières (comprendre un énoncé oral, parler en continu, parler en interaction, écrire et lire). Sa maîtrise progressive participe également à l'acquisition de compétences linguistiques, soutenant une réflexion sur le système de la langue. (page 15)</p>

Ces textes institutionnels avancent également des organisations quotidiennes et hebdomadaires qui donnent tout son sens à la mise en œuvre d'ateliers de Réflexion Grammaticale.

BO n°41 du 31 octobre 2024	BO n°16 du 17 avril 2025
<p><i>Tous les jours, chaque élève (page 20)</i></p> <p>-bénéficie d'un temps d'enseignement explicite de la grammaire et de l'orthographe ;</p> <p>-fait une dictée en lien avec les apprentissages conduits.</p>	<p><i>Tous les jours chaque élève (pages 15 et 16)</i></p> <p>L'élève bénéficie d'un temps d'enseignement dédié de la grammaire et de l'orthographe.</p> <p>L'élève peut être confronté à des rituels relatifs à l'étude de la langue ou à de courtes activités permettant une mobilisation et une évaluation continue.</p>
<p><i>Toutes les semaines (page 20)</i></p> <p>bénéficie, à partir du CE1, de trois heures d'enseignement explicite de la langue.</p>	<p><i>Toutes les semaines (pages 15 et 16)</i></p> <p>L'élève bénéficie à l'école élémentaire de plusieurs temps spécifiques d'enseignement de la langue qui seront inscrits à l'emploi du temps. [...]</p> <p>Il fait une ou plusieurs activités ou exercices, dont des dictées, en lien avec les apprentissages conduits et/ou des apprentissages antérieurs à l'école élémentaire.</p>

Ces programmes indiquent donc des cadres précis d'activités (la dictée au quotidien, la notion de rituels relatifs à l'étude de la langue...), pour le Cycle 2 une durée est avancée (3 heures d'enseignement explicite par semaine pour la grammaire et l'orthographe). Nous pouvons par extrapolation avancer un cadre horaire hebdomadaire pour l'enseignement de la langue (sachant que ce cadre horaire est défini par l'arrêté du 09 novembre 2015 toujours en vigueur et que les horaires avancés ne prennent pas en compte les temps pour la récréation qu'il faut donc déduire au prorata des volumes des différentes disciplines à enseigner) :

	Cycle 2	Cycle 3
<i>Durée hebdomadaire à consacrer à l'enseignement du français</i>	10h => ~9h10 sans les récréations	8h => ~7h20 sans les récréations
<i>Durée dévolue pour un enseignement de la langue comme objet d'étude</i>	3h (BO 2024)	3h par hypothèse

	Donc ~33% du temps	Donc ~41% du temps
--	--------------------	--------------------

Le cadre horaire étant posé, l'approche pour enseigner la langue de manière décrochée (langue objet) ne peut se faire en découpant selon la quadripartition traditionnelle > Grammaire-Orthographe-Conjugaison-Vocabulaire. Il faut aborder cet enseignement en associant Grammaire et Orthographe (entrée des programmes) et donc c'est en types d'activités qu'il faut penser la semaine. Sur Éduscol, une fiche sur les principes est toujours actuelle. Elle pose le cadre d'un faisceau d'activités à mener de manière hebdomadaire.

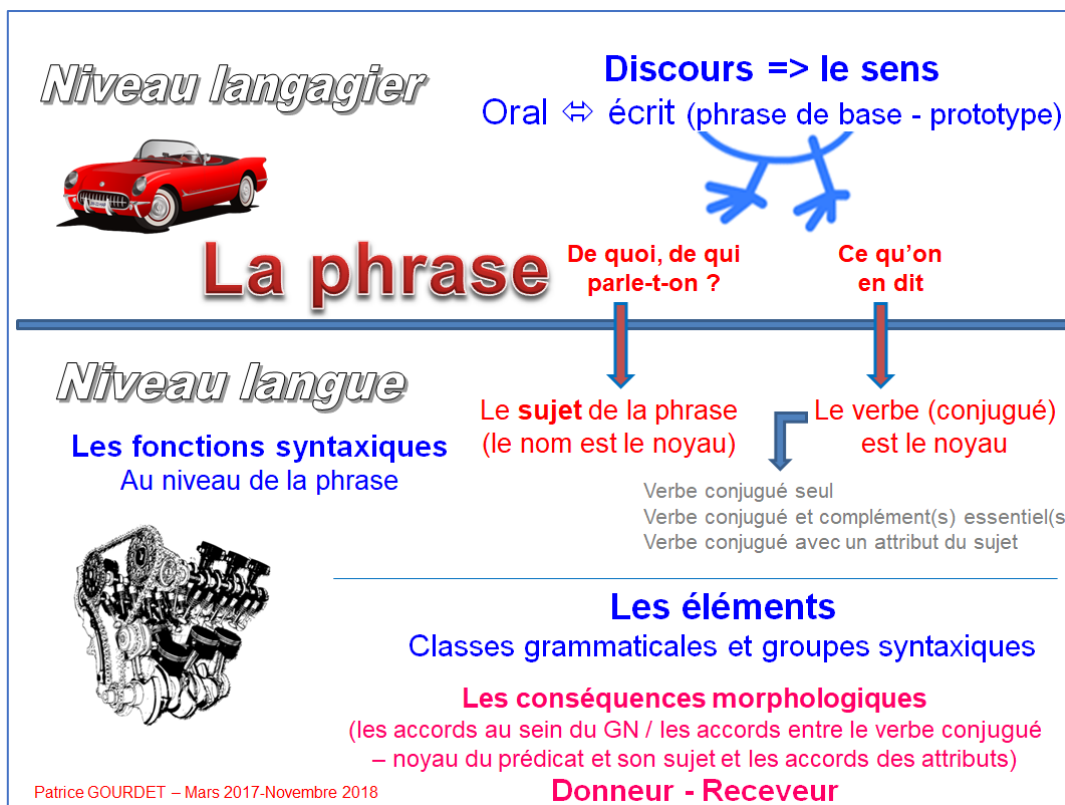
CHERCHER – OBSERVER MANIPULER -COMPRENDRE	AUTOMATISER - S'ENTRAINER MANIPULER - RÉINVESTIR	STRUCTURER – EXPLICITER – INSTITUTIONNALISER
Durée : 45 minutes (1 à 2 par semaine)	Durée : 15 à 20 minutes (chaque jour)	Durée : 15 à 20 minutes (dès que le groupe a suffisamment manipulé et réfléchi)
Séances qui doivent permettre de réfléchir (tri-classement-comparaison...) sur le fonctionnement de la langue (régularités) – démarche inductive (analogies) > viser une notion	Séances d'activités régulières de réflexion (ARG) avec des temps courts collectifs pour expliciter et réinvestir des règles de fonctionnement	Séance qui donne l'occasion de structurer les apprentissages en apportant un métalangage.

Nous avons donc 3 types de séances à articuler chaque semaine :

TYPE 1 = CHERCHER / TYPE 2 = AUTOMATISER / TYPE 3 = STRUCTURER

Le but est de faire émerger une réflexion sur la langue (attitude métalinguistique) et de travailler en rebrassant des connaissances (démarche spiralaire) avec une progression des propriétés sollicitées du cycle 2 au cycle 4.

Pour penser les ARG, il est indispensable de lister les notions grammaticales qui sont à mobiliser en les hiérarchisant. L'appui sur l'écriture (rapport oral-écrit) et la phrase verbale (écrite scolaire) est un creuset essentiel pour penser la langue en allant de son fonctionnement syntaxique à l'identification grammaticale (qui n'est pas un préalable à l'analyse et à une réflexion sur la langue). Le modèle pour approcher les notions pourraient s'articuler avec cette représentation par niveau (du langagier à la langue, du sens à la syntaxe et aux conséquences morphologiques).



Actuellement, la difficulté que nous pouvons rencontrer est liée à une présentation des attentes institutionnelles qui se fait par niveau et non par cycle, ce qui donne une impression de fragmentation des notions à travailler. Le choix pour la mise en œuvre des Activités de Réflexion grammaticale est de se focaliser sur les notions qui traversent le cycle avec des pistes de progressivité à adapter en fonction des élèves. Les activités proposées ci-dessous ne sont pas exhaustives, elles ouvrent des pistes pour mener régulièrement des temps réflexifs réguliers avec les élèves.

Le cycle 2 (CP-CE1-CE2) > les ARG sont orientées avant tout sur le CE1 et le CE2

Selon les programmes de cycle 2, le dépliage des ARG se construit en partant de 2 appuis, d'un côté la question liée à l'écriture de la correspondance phonème ⇔ graphème(s) (dans la partie *lecture*) et de l'autre le creuset pour l'écriture chez les élèves, nous parlons de la phrase verbale qui se situe dans la partie *Grammaire & Orthographe*. À partir de là, il est possible de lister les notions essentielles à travailler au cycle 2 dans le cadre des ARG...

Correspondance phonème ⇔ graphème(s) en écriture	La phrase verbale (prototype de la phrase écrite scolaire)
Analyser les lettres et leurs « valeurs » (là ces lettres deviennent des graphèmes). permet de sensibiliser les élèves aux deux principes qui structurent notre orthographe (Nina Catach) : le principe phonographique (avec les phonogrammes) et le principe sémiographique (avec les morphogrammes)	<p>La phrase construite sur au moins les deux pattes (cf. supra) avec deux fonctions obligatoires : le sujet et le verbe conjugué (seul ou avec des compléments ou un attribut).</p> <ul style="list-style-type: none"> Le sujet est avant tout un groupe nominal ou un pronom Le verbe renvoie à ses constructions (transitive ou non ou attributive) > notion de groupe verbal

BO n°41 du 31 octobre 2024 « Lecture » (pages 5-6-7)

<i>Notions</i>	<i>BO n°41 du 31 octobre 2024</i>	<i>Pistes ARG</i>
La valeur des lettres (que l'on appelle <i>graphèmes</i> quand elles portent une valeur phonologique et/ou morphologique)	Automatiser le décodage des correspondances grapho-phonémiques ou CGP Repérer les lettres finales muettes...	Le repérage au sein d'une phrase les « lettres » que l'on n'entend pas Le travail sur les valeurs des « lettres » <i>« lettres » est à prendre au sens de graphèmes</i>

Si un dispositif type « dictée réflexive au quotidien » est mis en place, on peut envisager une ARG sur la valeur des lettres suite à la dictée (avec une phrase qui est écrite au tableau et qui sert de support). Pour le cadre de la dictée quotidienne préconisée par les programmes > cf. <https://scolagram.u-cergy.fr/uploads/negografic/Dictees-reflechies-quotidiennes.pdf>